



**DIMANCHE 5 JANVIER 2020**

**DE 8 H 00 A 19 H 00**

**TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE**

**A SAINTE-PAZANNE**

**Article 1** - La Pazenaise Tennis de Table organise le **dimanche 5 janvier 2020** un tournoi régional pour les licenciés FFTT et affinitaires, au complexe Armand Gauvrit, avenue des Sports.

**Article 2** - Ce tournoi comprendra les tableaux suivants selon les horaires indiqués :

**HORAIRES :**

<b>HORAIRES</b>	<b>TABLEAUX</b>	
<b>8h30</b>	Tableau A	<b>500 à 799</b>
<b>9h30</b>	Tableau B	<b>500 à 1399</b>
<b>10h30</b>	Tableau C	<b>500 à 1099</b>
<b>11h30</b>	Tableau D Jeunes -15 ans	<b>500 à 1299</b>
<b>12h30</b>	Tableau E	<b>500 à 1599</b>
<b>13h00</b>	Tableau F	<b>Dames toutes séries</b>
<b>14h00</b>	Tableau G	<b>500 à 1899</b>

**Article 3 – Règlement**

**3.1** – Ce tournoi se disputera sur 20 tables par poules de trois joueurs au premier tour, qualifiant les deux premiers pour le tableau final.

**3.2** – Le comité d'organisation, avec l'accord du Juge-Arbitre, pourra apporter au présent règlement toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel. Le règlement sera celui de la F.F.T.T. (tenue réglementaire).

**3.3** – Chaque tableau se déroulera au meilleur des cinq manches de 11 points.

**3.4** – Tout joueur appelé pour disputer une partie pourra être scratché après le 3<sup>ème</sup> appel.

**3.5** – Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'épreuve, il sera demandé au perdant d'arbitrer le match suivant.

**3.6** – Les balles de diamètre 40 mm agréées F.F.T.T. seront fournies par le club organisateur.

**Article 4** - Tous les joueurs ou joueuses pourront participer au maximum à 2 tableaux ne commençant pas à la même heure.

Les joueurs et joueuses de moins de 9 ans ne pourront participer qu'au tableau D

Si le nombre d'engagés dans un tableau est jugé insuffisant (- de 8 inscriptions), la Pazenaise Tennis de Table se réserve le droit de le supprimer en accord avec le juge-arbitre.

.../...

.../...

## Article 5 – Tarifs

Tableaux A – B – C – E – F : 7 €uros Tableau G : 8 €uros Tableau D : 5 €uros

Chaque joueur devra se faire pointer à son arrivée, dans chaque tableau.

## Article 6 – Engagements

Les inscriptions seront reçues jusqu'au samedi 4 janvier 2020 à 16 heures chez :

Mme SÉNÉ LYDIE 11 LA BAZONNIÈRE 44680 SAINTE-PAZANNE  
(☎ 06 50 49 57 56) ou par email « **pazping@orange.fr** »

**Toute inscription par mail sera validée par un accusé de réception**

**Article 7** - Le Juge-Arbitre sera M. Jean-Yves LEMAN, assisté des membres du club. Il fera également office de « spidman ».

**Article 8** - Le tirage au sort sera effectué le samedi 4 janvier 2020 à partir de 18 h 00.

**Article 9** - Le club décline toute responsabilité pour les accidents, vols, pertes, pouvant survenir pendant le tournoi.

## Article 10 – Récompenses et prix

Des lots d'une valeur de 1500 € dont 14 coupes qui seront mises en compétition, récompenseront les vainqueurs des différents tableaux.

7 coupes seront attribuées par équipes dans les tableaux A-B-C-D-E-F-G au club totalisant le moins de points sur trois joueurs. Elles seront attribuées définitivement.

7 coupes récompenseront les vainqueurs de ces mêmes tableaux. Ces coupes seront attribuées définitivement. Les lots seront remis uniquement à la fin de chaque tableau (si départ avant la fin du classement de chaque tableau, le lot reste la propriété du club de la Pazenaise TT).

## BAREMES DES POINTS POUR L'ATTRIBUTION DES COUPES :

Vainqueur : 1 pt

Finaliste : 3 pts    ½ Finaliste : 5 pts

¼ Finaliste : 9 pts

1/8 Finaliste : 17 pts

1/16 Finaliste : 33 pts

N° d'homologation : 1396/2019-R